

Commune de

Béthemont-la-Forêt

Département du Val d'Oise

Plan local d'urbanisme

Éléments du patrimoine à protéger



PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du
14 mars 2013

Document 05

Mairie de Béthemont-la-Forêt, rue de Montubois (95 840)

Tel : 01 34 69 27 01

SOMMAIRE

PRESENTATION DU DOCUMENT	3
1. LE BATI REMARQUABLE.....	6
ÉLÉMENT N°1 : LA MAIRIE.....	6
ÉLÉMENT N°2 : L'ÉGLISE.....	6
ÉLÉMENT N°3 : LA FERME DE MONTAUGLAND	6
2. LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU.....	7
ÉLÉMENT N°4 : LE LAVOIR	7
ÉLÉMENT N°5 : FONTAINE DU LAVOIR	7
ÉLÉMENT N°6 : LE LAVE SABOT	7
ÉLÉMENT N°7 : ABREUVOIR DE LA PLACE DU LAVE SABOT	8
ÉLÉMENT N°8 : PUIITS ET POMPE À EAU	8
ÉLÉMENT N°9 : MARE DU VERGER DES PERRUCHES	8
ÉLÉMENT N°10 : LE RÉSEAU DES RUS, FOSSES ET NOUES	9
3. LES ÉLÉMENTS DE PETIT PATRIMOINE	10
ÉLÉMENT N°11 : CROIX DU CIMETIÈRE.....	10
ÉLÉMENT N°12 : CAVEAU COMMUNAL.....	10
ÉLÉMENT N°13 : CALVAIRE DE MONTUBOIS	10
ÉLÉMENT N°14 : LA CROIX DES FRILEUSES	11
ÉLÉMENT N°15 : LA CROIX NOTRE-DAME	11
ÉLÉMENT N°16 : CABANE DU VERGER DES PERRUCHES.....	11
ÉLÉMENT N°17 : MUR DE LA FERME DE MONTAUGLAND	12
4. LE PATRIMOINE VÉGÉTAL	13
ÉLÉMENT N°18 : VERGER DES PERRUCHES.....	14
ÉLÉMENT N°19 : CHATAIGNIERS REMARQUABLES.....	14
ÉLÉMENT N°20 : HAIES, BOISEMENTS ET VERGERS DU SYSTÈME AGRO-FORESTIER	15
5. LES VUES	17
ÉLÉMENT N°21 : VUE NORD DEPUIS LA GRANDE PIÈCE.....	18
ÉLÉMENT N°22 : VUE DEPUIS LE CHEMIN DE PONTOISE	18
ÉLÉMENT N°23 : VUE DEPUIS LE CHEMIN DE VILLIERS-ADAM À CHAUVRY	18
6. LES CHEMINS PATRIMONIAUX	19

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le présent document dresse un état des lieux des éléments surfaciques, linéaires et ponctuels du paysage qui présentent un intérêt patrimonial, de part leur esthétisme, leur caractère architectural, leur intérêt écologique et de structuration du territoire, l'identité communale qu'ils concentrent et/ou le moment historique dont ils témoignent. Ces éléments patrimoniaux méritent d'être conservés et peuvent être protégés au titre de l'article L. 123-1 7° du Code de l'Urbanisme, qui permet d' :

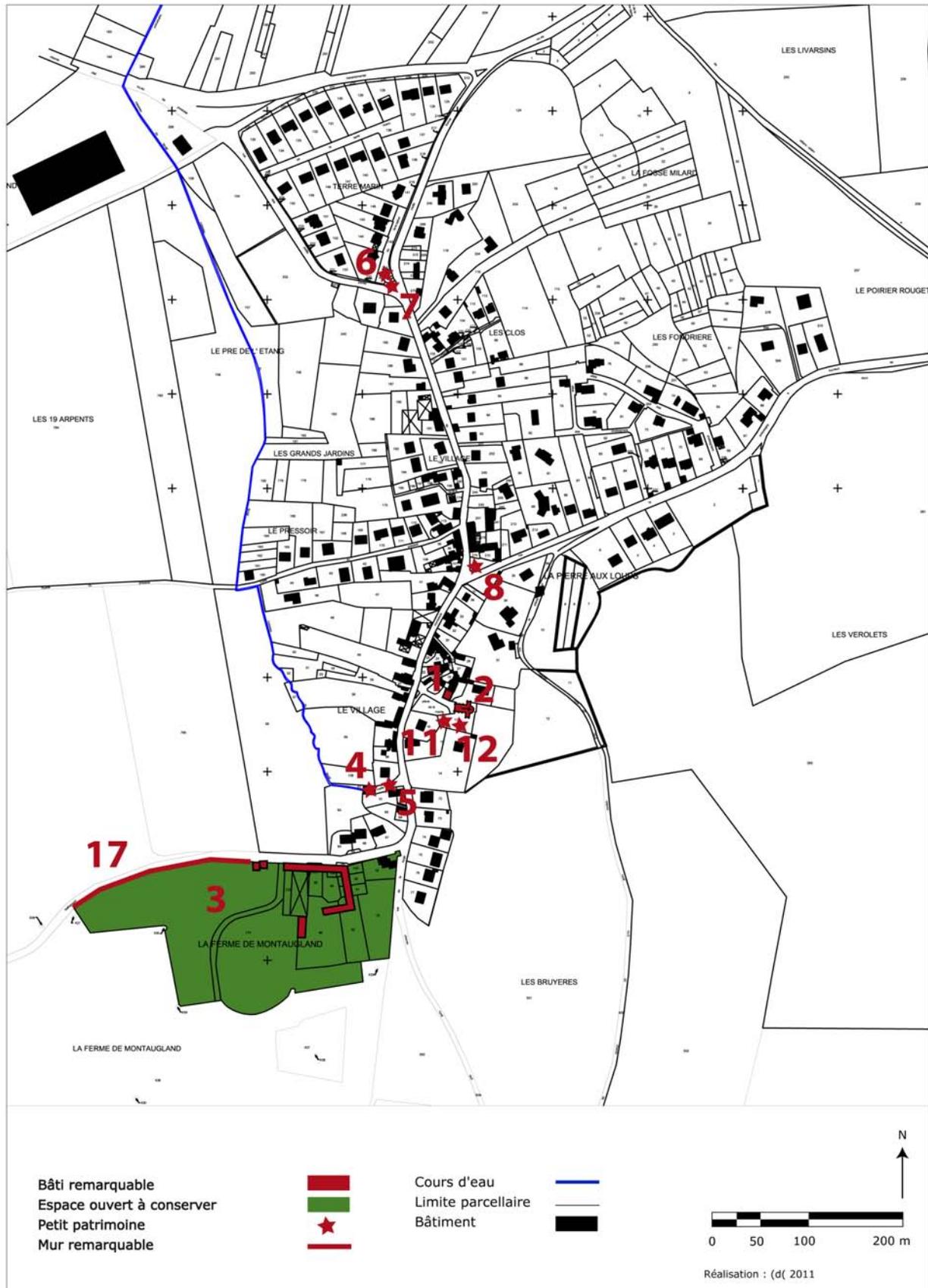
"Identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection"

Pour les éléments patrimoniaux à protéger, on retrouvera une notice descriptive comprenant :

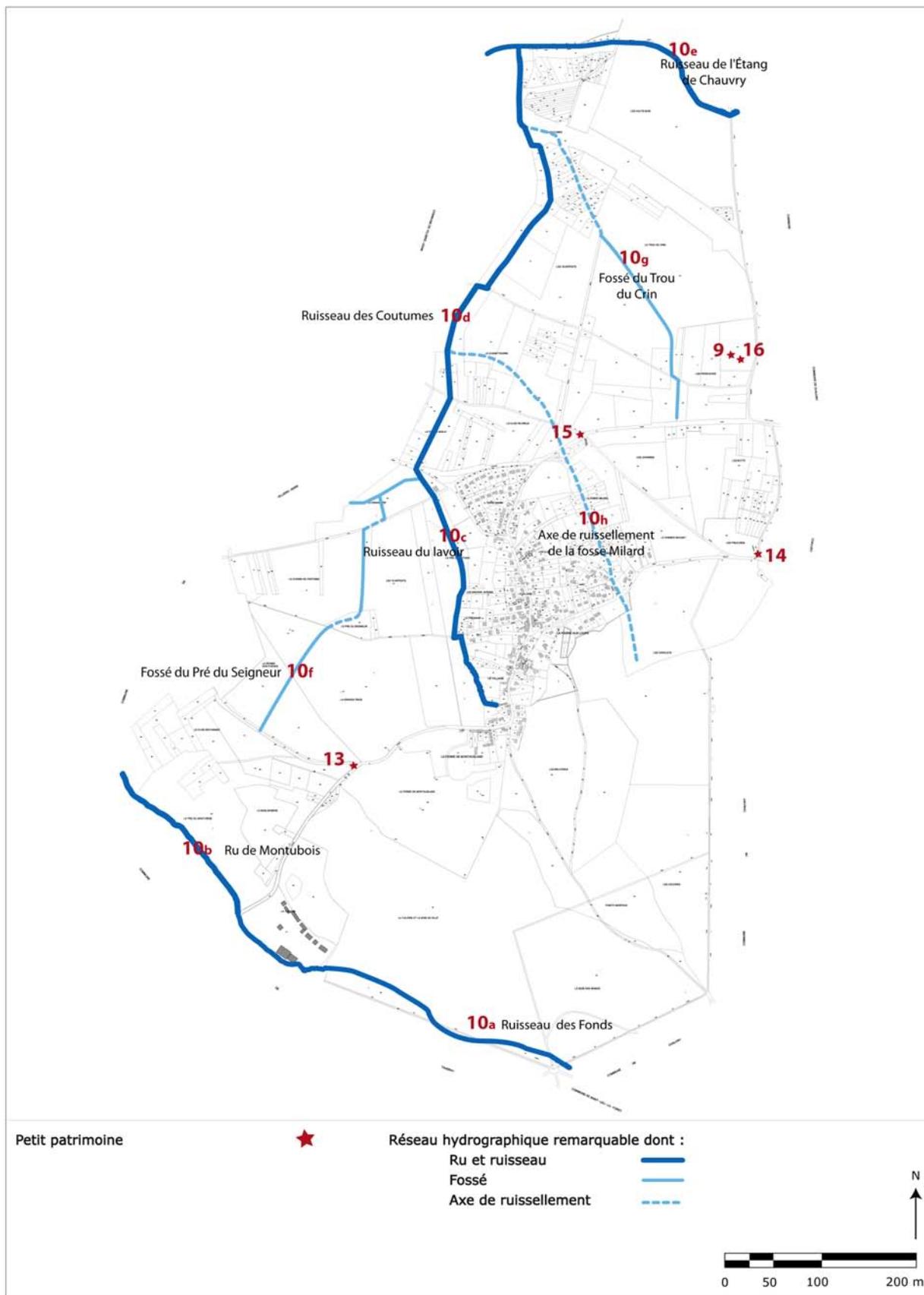
- un numéro permettant la localisation de l'élément sur carte
- le numéro de la parcelle où l'élément se situe
- la zone PLU à laquelle la parcelle appartient
- la localisation selon le nom de la rue où se situe l'élément
- une brève description de l'élément
- une photographie descriptive de l'élément

Les éléments patrimoniaux sont localisés sur des planches thématiques :

- carte de localisation du patrimoine bâti, du petit patrimoine et du patrimoine lié à l'eau à l'échelle communale
- carte de localisation du patrimoine bâti, du petit patrimoine et du patrimoine lié à l'eau à l'échelle du centre-bourg
- carte de localisation du patrimoine végétal
- carte de localisation des vues remarquables
- carte de localisation des chemins à protéger



Carte de localisation du patrimoine bâti, du petit patrimoine et du patrimoine lié à l'eau à l'échelle du centre-bourg



Carte de localisation du patrimoine bâti, du petit patrimoine et du patrimoine lié à l'eau à l'échelle communale

1. LE BÂTI REMARQUABLE

Élément n°1 : La Mairie

Parcelle : Feuille AC n°18

Zone PLU : Zone UA

Localisation : Place de la Mairie, au centre du bourg

Description : Bâtiment aux formes simples classé pour son rôle fonctionnel et symbolique ; horloge et toiture en tuile.



Élément n°2 : L'église

Parcelle : Feuille AC n°17

Zone PLU : Zone UA

Localisation : Place de la Mairie, au centre du bourg

Description : Église en pierre et toiture du clocher en ardoise ; façade ornementée d'une rosace.



Élément n°3 : La Ferme de Montaugland

Parcelles : Feuille AC n°78 à 82, 84, 86, 88, 92, 103 à 105, 115, 118, 120 et 121.

Zone PLU : Zones N, Nj et UB

Localisation : Au sud du bourg

Description : Protection de la forme et de la composition de l'ensemble : bâtiments de ferme organisés en cour et espace ouvert. Protection de la petite tour et des piliers du portail.



2. LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

Élément n°4 : Le lavoir

Parcelle : Feuille AC n°62

Zone PLU : Zone UA

Localisation : Ruelle du Lavoir

Description : Lavoir en pierre surmonté d'une charpente en bois avec une toiture en tuiles.



Élément n°5 : Fontaine du Lavoir

Parcelle : Feuille AC, espace public

Zone PLU : Zone UA

Localisation : Ruelle du Lavoir

Description : Petite fontaine basse en pierre et entourage brique.



Élément n°6 : Le lave sabot

Parcelles : Feuille AB, espace public

Zone PLU : Zone UB

Localisation : Allée du Lave Sabot

Description : Lave sabot en pierre et pavage de la placette.



Élément n°7 : Abreuvoir de la place du lave sabot

Parcelles : Feuille AB, espace public

Zone PLU : Zone UB

Localisation : Allée du Lave Sabot

Description : Fontaine en pierre avec tête de lion forgée et pavage de la placette.



Élément n°8 : Puits et pompe à eau

Parcelles : Feuille AC, espace public

Zone PLU : Zone UA

Localisation : Croisement des rues de la Croix Frileuse et de la Vieille France

Description : Puits en pierre et pompe à eau forgée ; placette pavée.



Élément n°9 : Mare du verger des Perruches

Parcelle : Feuille A n°214

Zone PLU : Zone A

Localisation : au nord-est du centre-bourg, à proximité du chemin de la Pierre Magdelaine.

Description : Mare recueillant les eaux pluviales.



Élément n°10 : Le réseau des rus, fossés et noues

Zone PLU : Zone N à l'exception du fossé du Pré du Seigneur en zone A

Description : L'ensemble du réseau des rus, fossés et noues a été protégé pour la qualité de ses paysages et le rôle écologique primordiale qu'il joue (ruissellement, drainage des eaux de pluies, réalimentation de la nappe...). Il se compose :

- du ruisseau des Fonds (10a) qui se prolonge en ru de Montubois (10b)
- du ruisseau du Lavoir (10c) qui se prolonge en ruisseau des Coutumes (10d) et qui se jette dans le ruisseau de l'Étang de Chauvry (10e).
- des fossés du Pré du Seigneur (10f) et du Trou du Crin (10g)
- de l'axe de ruissellement de la Fosse Millard (10h)



Ru du Montubois



Ruisseau du lavoir

3. LES ÉLÉMENTS DE PETIT PATRIMOINE

Élément n°11 : Croix du cimetière

Parcelle : Feuille AC n°17

Zone PLU : Zone UA

Localisation : Au centre du bourg, cimetière
au sud de l'église

Description : Croix en pierre sur socle.



Élément n°12 : Caveau communal

Parcelle : Feuille AC n°17

Zone PLU : Zone UA

Localisation : Au centre du bourg,
cimetière au sud de l'église

Description : Caveau communal en
pierre.



Élément n°13 : Calvaire de Montubois

Parcelle : Feuille B n°426

Zone PLU : Zone N

Localisation : Route de Béthemont à
Bessancourt au sud-ouest du bourg

Description : Calvaire en pierre sur socle
marquant le carrefour sud-ouest.



Élément n°14 : La croix des Frileuses

Parcelle : Feuille A, espace public

Zone PLU : Zone N

Localisation : Croisement du chemin rural n°9 dit de la Butte et de la rue de la Croix Frileuse, à l'est du centre-bourg.

Description : Croix en fer sur socle en pierre.



Élément n°15 : La croix Notre-Dame

Parcelle : Feuille B, espace public

Zone PLU : Limite zone A et zone N

Localisation : Croisement D44 et chemin rural n°8 de Villiers-Adam à Chauvry

Description : Croix sur socle marquant le carrefour ; arbres associés encadrant le calvaire.



Élément n°16 : Cabane du Verger des Perruches

Parcelle : Feuille A n°214

Zone PLU : Zone A

Localisation : Verger des Perruches

Description : Petite cabane en pierres plates et revêtement de tuile.



Élément n°17 : Mur de la ferme de Montaugland

Parcelles : Feuille AC n°111, 118, et
feuille B n°778

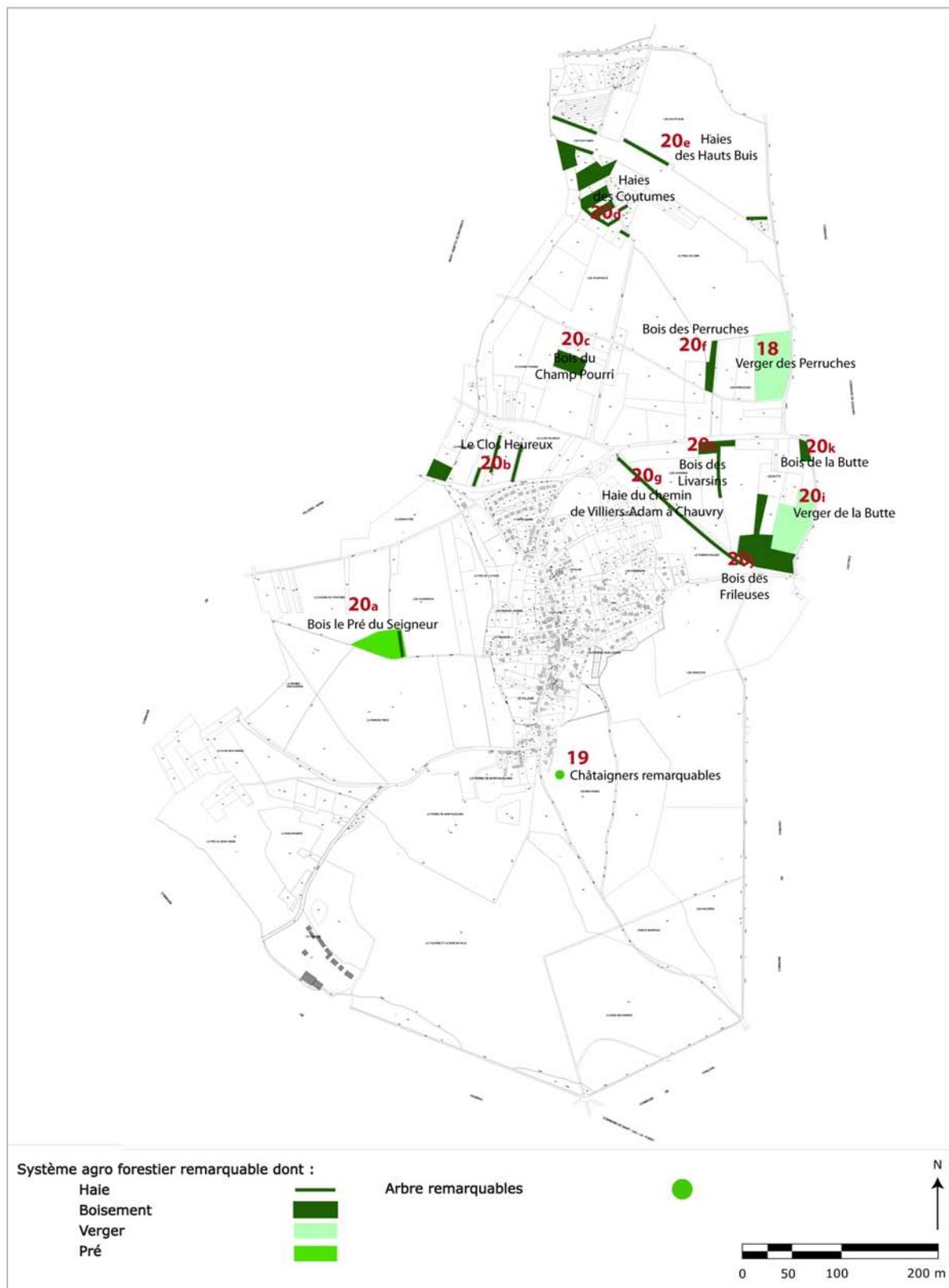
Zone PLU : Zones Nj et UB

Localisation : Au sud du bourg

Description : Mur en pierre marquant
la limite de la propriété de la ferme
de Montaugland.



4. LE PATRIMOINE VÉGÉTAL



Carte de localisation du patrimoine végétal

Élément n°18 : Verger des Perruches

Parcelle : Feuille A n°214 et 215

Zone PLU : Zone A

Localisation : Au nord-est du territoire communal

Description : Verger remarquable à conserver.



Élément n°19 : Châtaigniers remarquables

Parcelles : Feuille B n°351

Zone PLU : Zone N

Localisation : Au sud du centre-bourg, dans la forêt.

Description : 3 châtaigniers remarquables.



Élément n°20 : Haies, boisements et vergers du système agroforestier

Zones PLU : Zones A et N

Description : Protection des structures végétales constructives du système agroforestier : alternance de champs ouverts, de semi bocage et de forêts; haies, vergers et petits boisements participent à des paysages singuliers et jouent un rôle écologique important (ruissellement, drainage, habitats, tremplins dans les corridors écologiques...).

Cet élément se compose :

- 20a : Bois le Pré du Seigneur (Feuille B n°297 à 299 ; Zone A)
- 20b : Haies et bois du Clos Heureux (Feuille A n°183, 184 (bois), 190 à 193, 197, 291, 297, et 299 ; Zones A pour les haies et N pour le bois)
- 20c : Bois du Champ Pourri (Feuille A n°153 à 158 ; Zone A)
- 20d : Haies et bois des Coutumes (Feuille A n°88 à 93, 99, 106 à 107, 114, 115, 120, 123, 124, 129, 340, 337 et 367 en partie ; Zone N)
- 20e : Haies des Hauts Buis (Feuille A n°2 à 5, 354 et 367 en partie ; Zone A)
- 20f : Bois des Perruches (Feuille A n°210, Zone N)
- 20g : Haie du chemin rural de Villiers-Adam à Chauvry (Feuille A n°8, 35, et 257; Zones A et N).
- 20h : Bois des Livarsins (Feuille A n°251 à 253, 256 en partie, 280 et 282 ; Zone N)
- 20i : Verger de la Butte (224 à 239, 375 ; Zone A)
- 20j : Bois des Frileuses (Feuille A n°240, 241, 246, 247, 256 et 376 Zones A et N)
- 20k : Bois de la Butte (Feuille A n°222, Zones A et N)



Bois du Pré du Seigneur



Bois et haies du Clos Heureux



Bois du Champ Pourri



Bosquet des Coutumes



Bois des Perruches



Haie du chemin rural de Villiers-Adam à Chauvry



Bois des Livarsins

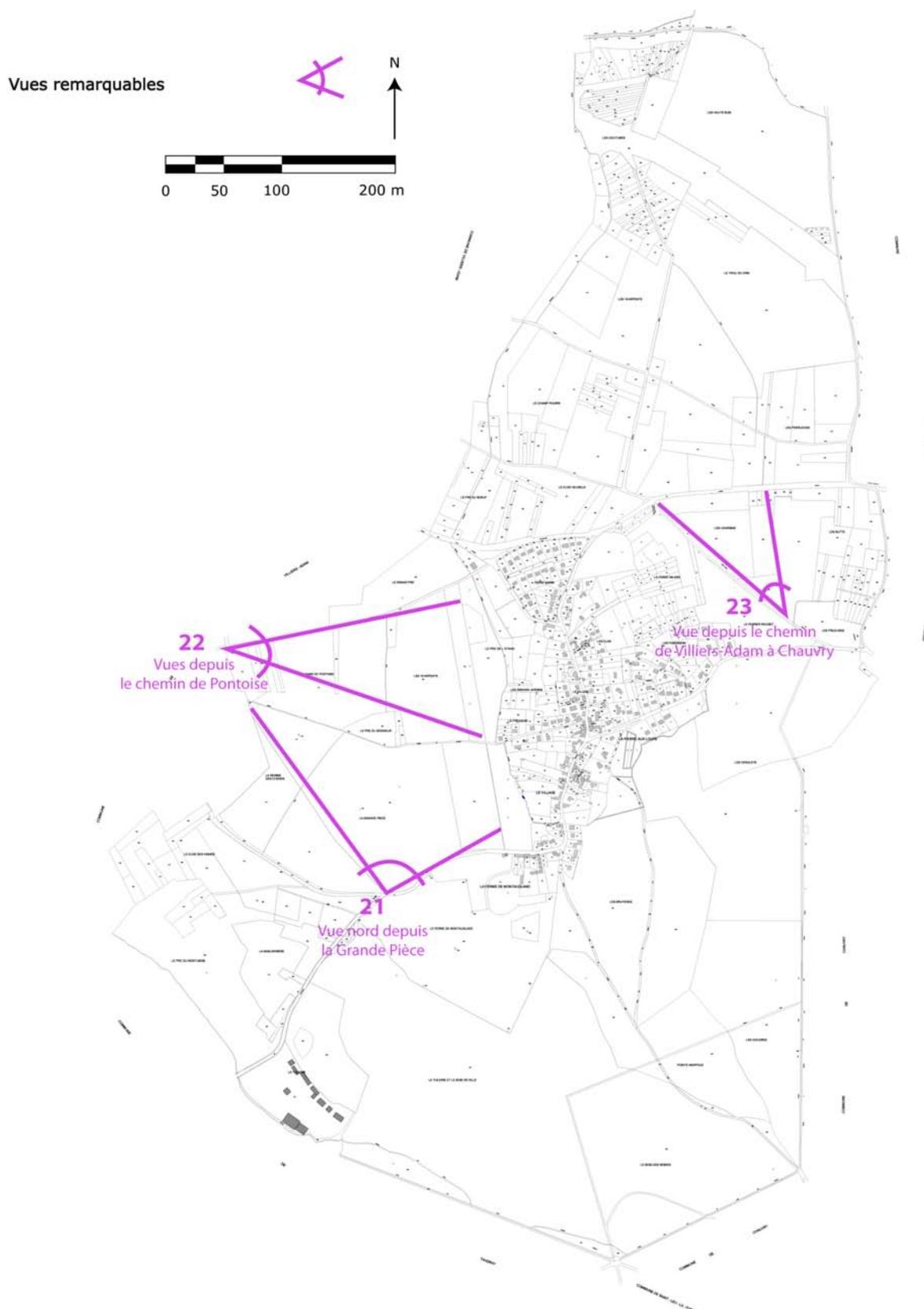


Bois de la butte



Vergers de la butte

5. LES VUES



Élément n°21 : Vue nord depuis la Grande Pièce

Parcelles : Feuille B n°777, 785 et 786 ;
Feuille AC n°116.

Zones PLU : Zones A et N

Localisation : au sud-ouest du territoire communal, vue vers le nord.

Description : Vue dégagée sur les cultures, le pré du Seigneur et à l'est le centre-bourg.



Élément n°22 : Vue depuis le chemin de Pontoise

Parcelles : Feuille B n°291 à 294, 297 à 299,
770 à 773, 783 et 784

Zone PLU : Zone A

Localisation : à l'ouest du territoire communal, vue vers l'est depuis le chemin de Pontoise.

Description : Vue sur le pré du Seigneur, les 19 Arpents et le centre-bourg.



Élément n°23 : Vue depuis le chemin de Villiers-Adam à Chauvry

Parcelles : Feuille A n°249, 251 à 256.

Zones PLU : Zones A et N

Localisation : à l'est du centre-bourg, vue depuis le chemin de Villiers-Adam à Chauvry.

Description : Vue vers le nord sur les Bois de Livarsins et de la Butte, ainsi que le verger des Perruches.



6. LES CHEMINS PATRIMONIAUX

Protection du réseau de chemins composé :

- CR n°3 dit de Paris ou Route du Faîte
- CR n°4, Route des Princes dit Vert Chemin
- CR n°5 dit de la Pierre aux Loups
- CR n°6 dit chemin ruelle du Pressoir vers Villiers-Adam
- CR n°7 dit chemin de Pontoise
- CR n°8 dit chemin de Villiers-Adam à Chauvry
- CR n°9 dit chemin de la Butte vers la Croix Frileuse
- CR n°10 dit Chemin Vert ou chemin de la Pierre Magdeleine
- CR n°11 dit chemin du bord Haut
- CR n°12 dit des Coutumes
- CR n°13 dit du Font des Hauts Buis



Chemin n°7 de Pontoise



Chemin n°8



Chemin n°5



Chemin n°12 des Coutumes

